



AMBIANCE : VENTILATION ET CHAUFFAGE

DIAGNOSTIC DE VENTILATION EN 4 ETAPES : ETAPE 3 : REGLAGE DU BOITIER DE VENTILATION

Après une vérification du bon fonctionnement et dimensionnement des équipements, il est primordial de bien régler le boîtier de ventilation afin de garantir une bonne gestion de l'ambiance.

Sonde de température

Positionnement

La sonde doit refléter au mieux la température ressentie par les animaux ; elle doit être positionnée au plus près d'eux. Toutefois, en pratique, elle sera placée à une hauteur suffisante pour éviter tout risque de destruction par les animaux.

- position idéale : 1 mètre au dessus des porcs et entre deux cases



Positionnement recommandé de la sonde de température

Attention : Pour éviter une mesure biaisée, ne pas placer la sonde :

- Au-dessus des couloirs
- A côté des sources de chaleur (radiants)
- Au niveau de l'entrée d'air neuf et frais de la salle

Étalonnage

Il convient de vérifier une fois par an la fiabilité de la température indiquée par la sonde du boîtier. Pour ce faire, positionner un thermomètre à proximité de la sonde pendant quelques minutes et vérifier la concordance avec la mesure affichée par le boîtier. Si la différence est supérieure à 0,5 °C, il faut étalonner la sonde à l'aide de la fonction appropriée sur le boîtier.

Boîtier de ventilation

- Plage de ventilation : fixe et réglée à 6°C ;
- Gestion des consignes lors des changements de salle : Il faut éviter les chocs ou stress thermiques suite au transfert des animaux.

Ex : T°C fin post-sevrage = T°C début engraissement

- Température de consigne :
 - Post-sevrage : Évolution de la température de consigne de 28°C à l'entrée à 24°C à la sortie ;
 - Engraissement : Température de consigne fixe de 24°C et modulation, dans des situations particulières, selon l'arbre décisionnel présent dans la fiche : Gestion de la température de consigne : arbre décisionnel.
 - Gestante : température de consigne fixe, autour de 21 - 22°C



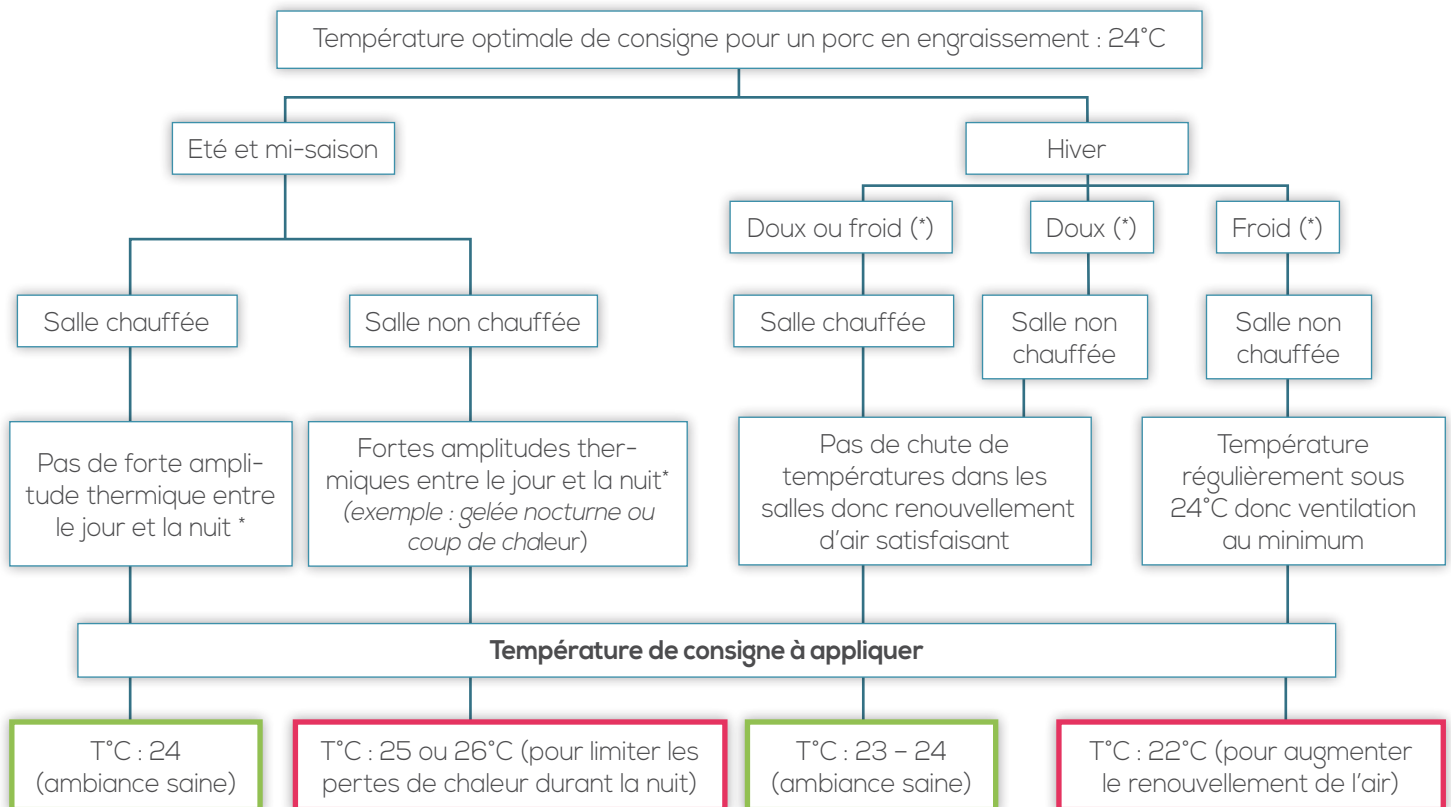
Étalonnage de la sonde de température

AMBIANCE : VENTILATION ET CHAUFFAGE

Gestion de la température de consigne : arbre décisionnel

En post-sevrage, les animaux sont moins exposés à de fortes variations de températures du fait que les bâtiments soient chauffés. Après les réglages du boîtier de ventilation en début de bande, l'éleveur ne modifie généralement pas les données (température de consigne, plage de ventilation, chauffage).

En engraissement, les bâtiments sont rarement chauffés (en dehors du préchauffage). Pourtant en l'absence de source de chaleur, certaines situations particulières peuvent nuire à la qualité de l'ambiance et du renouvellement de l'air. Dans ce cas de figure, une modification temporaire de la température de consigne permet de réduire ce type de problème.



Légende : Modification temporaire de la température de consigne

Pas de modification de la température de consigne

(*) Pour piloter la température de consigne en fonction des variations de température dans les salles ou du climat extérieur, il est préconisé de disposer de thermomètre mini-maxi dans les salles et d'une sonde de température extérieure

Remarque 1 : Pour les élevages dotés d'un mauvais état sanitaire, il n'est pas recommandé de diminuer la température de consigne en dessous de 24°C (exemples : diminution progressive de 24 à 21°C sur la période d'engraissement ou diminution ponctuelle sur quelques jours).

Remarque 2 : Il existe des solutions pour refroidir les porcs, notamment lors des coups de chaleur :

- Cooling et brumisation pour baisser la température réelle de l'air.
- Brasseur d'air pour baisser la température ressentie par le porc (au-delà de 0,2 m/s, une augmentation de 0,1 m/s de la vitesse de l'air équivaut à une baisse de 1°C de la température ressentie).